



Communiqué du Conseil Scientifique

Suite à la réunion tenue à distance le lundi 11 Mai 2020

Conformément aux recommandations du conseil des universités, au protocole signé par les ministres de la santé et de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique fixant la liste des mesures préventives engagées par toutes les institutions d'enseignement supérieur et de recherche scientifique, et à la réunion du conseil scientifique de l'ESSAI tenue à distance le lundi 11 mai 2020,

Le Conseil scientifique tient à annoncer les dispositions suivantes :

- 1- **La reprise des cours présentiels** complémentaires et de synthèse des enseignements assurés à distance aura lieu comme suit :

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Période de cours présentiels complémentaires et de synthèse des enseignements assurés à distance	du 01 juin au 20 juin 2020	du 01 juin au 17 juin 2020

- 2- La **durée de la séance** de cours présentiel sera limitée à **1h** au lieu de 1h30.
- 3- Tous les enseignants sont invités à assurer **au moins deux séances de cours d'une durée d'une heure pour chaque groupe**. Cela a pour objectif de mettre sur le même pied d'égalité tous les étudiants par rapport aux connaissances acquises pendant la période 4.
- 4- Des **emplois du temps aménagés** (en fonction des besoins exprimés par les enseignants) et relatifs à la période des cours présentiels seront communiqués avant la fin du mois de mai.
- 5- Rappeler les enseignants qu'ils peuvent **attribuer des notes de contrôle continu** (selon les modalités officielles en vigueur) **sans pour autant sanctionner l'étudiant qui a eu des difficultés** à assister aux séances de cours/TD assurés à distance.
- 6- Le **calendrier des examens de la session principale** pour les étudiants de 1^{ère} année et de 2^{ème} année aura lieu comme suit :

Période	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Période de révision	du 21 juin au 29 juin 2020	du 18 juin au 25 juin 2020
Période des examens de la session principale	du 30 juin au 04 juillet 2020 (2 examens/jour)	du 26 juin au 02 juillet 2020 (2 examens/jour)
Délibération de la session principale	Le 13 juillet 2020	

- 7- Le **calendrier des examens de la session de rattrapage** de 1^{ère} année et de 2^{ème} année aura lieu comme suit :

Période	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Période de révision	du 14 juillet au 19 juillet 2020	
Période des examens de la session de rattrapage	du 20 juillet au 27 juillet 2020	
Délibération de la session de rattrapage	Septembre 2020	

- 8- Les **épreuves des examens de la session de rattrapage** seront programmées **exceptionnellement** pour une **durée de 1h** au lieu de 1h30.
- 9- Les dates de dépôt et des soutenances de PFE auront lieu comme suit :

Dépôt des rapports et des documents de PFE (sur Google drive)	du 01 juin au 17 juillet 2020
Soutenances	du 08 juin au 21 juillet 2020
Délibération 3 ^{ème} année (Sessions P+C)	Le 24 juillet 2020

- 10- Les soutenances **doivent être faites en présentiel, à huis clos et sans pot de célébration**.
- 11- Le jour de la soutenance **une copie papier du rapport doit être déposée** au bureau des stages.
- 12- Pour les **prolongés PFE** un autre calendrier sera communiqué à la rentrée en **septembre 2020**.

Pour le conseil scientifique
La directrice
Fatma CHAKER-KHARRAT